

## FORUMS POUR L'ENTOURAGE

### LES EFFETS DE L'ALCOOL SUR LE CERVEAU

---

Par **Cylia** Posté le 12/08/2022 à 11h41

Bonjour,

Je suis ex-épouse d'1 alcoolique. Aujourd'hui j'entretiens 1 relation saine et courtoise avec mon ex-mari et je le soutiens au sujet de son addiction. Bien qu'il est enfin admis qu'il était alcoolique, cela fait à peu près 2 ans, et bien qu'il ait entrepris quelques démarches pour s'en sortir; sa consommation est fréquente. Je dirais, qu'en gros, il consomme régulièrement de l'alcool, depuis plus de 25 ans et il a 45 ans.

J'ai vécu avec lui pendant 20 ans et petit à petit, je ne me suis pas rendu compte tout de suite de son manque de capacités à prendre des décisions rationnelles. Aujourd'hui, il m'explique qu'il n'arrive plus à faire des choses simples de A à Z, comme plier entièrement une panière de linge et ranger celui-ci... il dit, qu'il est obligé de tout noter pour faire ce qu'il a à faire. Mais, ses notes, ils ne pensent pas à les regarder. Et il est tout le temps fatigué. Il prend zéro décision, il n'est plus capable d'identifier un grave problème, d'un futil.

Comment savoir si son cerveau est touché ?  
J'ai vraiment l'impression que c'est le cas.

Je vous remercie d'avance de vos retours.

## 2 RÉPONSES

---

**Moderateur** - 12/08/2022 à 11h52

Bonjour Cylia,

Ce que vous décrivez n'est pas très positif pour votre ex-mari.

L'alcool est toxique pour le cerveau et une consommation sur le long terme dégrade les fonctions cognitives. Ce que vous décrivez ressemble à ce genre d'atteinte.

L'arrêt de l'alcool et une bonne alimentation permettent de limiter les dégradations et, dans une certaine mesure, de retrouver un peu plus de souplesse cognitive.

Pour savoir où en est votre ex-mari il est possible de faire faire un diagnostic du fonctionnement de ses fonctions cognitives auprès d'un neurologue par exemple. Cela aidera peut-être à la prise de décisions pour se soigner.

Votre ex-mari est malade, il peut être soigné s'il le veut bien.

Nous restons à votre disposition pour en parler.

Bien cordialement,

le modérateur.

---

**Cylia** - 12/08/2022 à 15h57

Merci pour votre réponse.

---